

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 30 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4442 du 13 juillet 2026 de Monsieur le Député Dan Biancalana concernant « Encadrement juridique et développement du co-living au Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 13 juillet 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, du Ministre des Finances et du Ministre des Affaires intérieures.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Dan Biancalana.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth